

Perspectives d'avenir pour le secteur minier RD Congolais



Les puissances occidentales sévèrement frappées par la crise financière globale due à la corruption et à l'avarice de leur propre système capitaliste viennent d'inventer un stratagème qui consiste à sucer astucieusement les matières premières des pays du Sud en décidant unilatéralement la baisse des prix des dites matières premières.

En RDC, plusieurs compagnies minières américaines et Européennes ont fait semblant de fermer les bagages, brandissant l'épouvantail d'une perte de 300,000 emplois surtout au Katanga.

Notre gouvernement, anxieux de ne pas perdre des revenus pour ainsi ne pas matérialiser son budget, vient par conséquent de réduire certains taxes d'importation et d'exportation que ses tarifs miniers. La licence d'exploitation et d'opération d'une usine de traitement minerais passe de \$50 millions à \$5 millions seulement ! ce qui constitue un écart très grand. A qui profite cet écart au moment où la fuite illégale des minerais Congolais vers l'Afrique du Nord et l'Afrique Australe se poursuit? Pourquoi la RDC doit se contenter d'un budget de milliards par an alors que les compagnies canadiennes elles seules font un chiffre d'affaires de \$300 milliards par an selon Radio 2000 (SABC) basée en Afrique du Sud (le PDG de la Gécamines, Paul Fortin, n'est-il pas Canadien)?

Nous proposons donc deux solutions : La RDC doit diversifier ses partenaires. Le principe même de l'économie du marché demande à ce que vous vendiez vos ressources à celui qui va te payer plus (et non seulement aux amis et connaissances de Mr Katumba Mwanke).

Pourquoi la RDC si riche en minerais radio-actifs ne peut même pas fabriquer des simples piles de radio? Et pourquoi des compagnies minières comme Barrick Gold (Canadienne) ou First Quantum (Britannique) demeurent intouchables dans le cadre de la révision des contrats miniers? En effet, Barrick Gold (une société canadienne) détient, à titre privé, de grandes concessions orifères qui s'étendent du Sud Kivu au Maniema (Twangiza-Namoyi). First Quantum (une société Britannique) détient, à titre privé une concession cuprifère à l'est du Katanga. La déprivatisation de ce patrimoine Congolais s'avère nécessaire, qu'il impose des prix!!!

Deuxièmement, au lieu de vendre nos minerais toujours à vil prix, nous devons plutôt chercher à développer nos propres technologies pour transformer nos minerais sur place et créer des emplois pour notre peuple. C'est ce que font l'Afrique du Sud, l'Angola, le Brésil, la Chine et l'Inde...

Le gouvernement Congolais ne doit pas tirer d'affaires ou dédouaner les multinationales minières opérant en RDC mais connaissant des difficultés financières!

Nous savons qu'à cause de la crise économique-financière globale, les actions des 18 grandes compagnies minières opérant en RDC et en Zambie ont perdu leurs valeurs et ne performent qu'en dessous de 59% dans les bourses à travers le monde!

Si le gouvernement Congolais tient à garder intacts certains contrats miniers léonins dans lesquels l'Etat Congolais ne garde que 10% à 25% par ci, par là, il va par conséquent se voir obliger de dédouaner ces multinationales à combler leur perte car elles vont garder 75% à 80% par ci par là et c'est le peuple Congolais qui va perdre!

Le modérateur de l'Intersyndical national congolais, Mr Kibiswa a bien raison quand il déclare : «Dans ce pays, le libéralisme avance plus vite que le social. Cela veut dire que les grands gagnants continuent de gagner d'avantage sur les petits et l'Etat!»

APRES LA REVISION DES CONTRATS MINIERES, METTONS LES REGLES DU JEU CLAIRES POUR TOUT LE MONDE SUR LA TABLE: QUE DANS CHAQUE CONTRAT MINIER, PETROLIER OU FORESTIER, L'ETAT CONGOLAIS DETIENNE 75% ET QUE L'INVESTISSEUR DETIENNE 25%. QUI REFUSERA D'ACHETER LE COBALT CONGOLAIS?

Après la dite révision, il serait mieux que le gouvernement publie la liste de toutes les compagnies minières qui opèrent au Congo (y compris les nouveaux prospecteurs et les nouvelles firmes nouvellement arrivées après la révision) et indiquer la part qui revient à l'Etat.

l'Etat Congolais dans chaque contrat pour que le peuple Congolais sache tout ce qui se dans ce secteur clé de son économie, transparence oblige.

Le Congo doit se débarrasser de sa peau de vassal, de pourvoyeur des matières premiè
aux autres et développer des propres technologies pour creuser ses propres minerais et
transformer sur place pour créer des emplois et le bien être de son peuple! Desormais
autres les Congolais devons juger nos vrais amis et partenaires sur base de leur prompt
partager leurs secrets technologiques avec nous.

**Nouvel an 2009: Proposition d'une résolution nationale pour la République
Démocratique du Congo en tant que nation:**

«Ne jamais répéter les mêmes erreurs que nous avons commises en 2008».



S'agissant des agressions Tutsi Rwandaises répétées
la RDC que nous subissons toujours, il y a un proverbe
doit nous éclairer, nous interpeller et qui dit:

**«Si une personne est mordue par un chien enragé
la première fois, la faute incombe au chien enragé!
si la même personne est mordue par le même chie
enragé pour la deuxième, troisième, quatrième fois
consécutives, c'est la faute de cette personne là qui**

**fait mordre par un chien enragé d'une manière répétitive parce qu'elle ne s'enga
pas à prendre des précautions!»**

A bon entendeur, salut!